

Contrôle du 1er semestre N°2: Français

2015-2016

/ Niveau : 2AC / Classe : Date :

Nom & Prénom :

Note :

Observation :

Visa de la direction :

Visa des parents :

20

Texte :

En Oregon, suicide sur avis médical

La législation de cet Etat américain est contestée par Bush.

New York de notre correspondance

En Oregon, la mort vient sur ordonnance. Cet Etat est le seul des Etats-Unis à autoriser le suicide assisté sur avis médical. Le Death with Dignity Act, une loi adoptée en 1996 à plus de 60% par les électeurs lors d'un référendum d'initiative populaire, permet de prescrire à un patient des médicaments entraînant la mort, si deux médecins « au moins » estiment que ce dernier n'a plus que six mois à vivre et s'il est « mentalement compétent » pour décider ou non de mettre un terme à son existence.

« **Solution de confort** ». La mesure a retenu l'attention de tout le pays. Lors de la campagne du référendum, les défenseurs de la loi ont notamment souligné que « la mort dans la dignité » n'avait rien à voir avec la pratique de l'euthanasie, mais qu'il s'agissait d'« une solution de confort pour les malades en phase terminale qui vivent dans la souffrance ». Sur son site Internet, l'Oregon Death With Dignity Center (www.dwd.org) assure que d'autres Etats cherchent depuis à faire passer des lois

similaires. Il cite un sondage réalisé en janvier par l'institut Harris et qui montre que 65% des Américains seraient en faveur d'une loi « qui permettrait aux docteurs de respecter les vœux d'un patient

[65% des Américains seraient en faveur d'une loi « qui permettrait aux docteurs de respecter les vœux d'un patient mourant en détresse et qui veut mettre fin à ses jours ».]

La législation de l'Oregon pourrait cependant donner lieu à une vaste bataille politico-judiciaire. Alors que l'administration Clinton avait décidé de ne pas s'opposer au choix de cet Etat du Nord-Ouest, le gouvernement Bush a pris la position inverse. En novembre 2001, l'Attorney General (ministre de la Justice) John Ashcroft a annoncé qu'il avait donné l'ordre aux agents fédéraux d'arrêter tout médecin qui prescrirait des « substances létales » en Oregon, en affirmant que le « suicide assisté » n'était pas un « objectif médical légitime » et en se référant à la loi qui interdit l'utilisation de certains médicaments pour soulager la

douleur. La décision a provoqué une tempête en Oregon et l'Etat a accusé Ashcroft de ne pas respecter la volonté des électeurs. **Cour suprême.** Depuis, c'est la guerre des nerfs entre l'Oregon et le gouvernement fédéral de Washington. L'Etat s'est dit prêt à lancer une action en justice contre l'administration Bush si celle-ci choisissait d'interpeller un médecin. Plus de 70 personnes auraient eu recours au suicide assisté, mais aucun ces derniers mois. Le débat risque de finir devant les tribunaux, et sera certainement porté devant la cour suprême. Jusqu'à présent en effet, aucune position claire n'existe sur le suicide assisté, au niveau fédéral. En 1998, la chambre des représentants avait voté pour l'interdire, mais la Sénat avait refusé de ratifier ce projet de loi, resté lettre morte. Si l'Oregon décide de saisir la Cour suprême, la plus haute juridiction américaine devra décider si un Etat peut continuer la pratique, ou si celle-ci doit être bannie sur tout le territoire.

FABRICE ROUSSELOT

I-Compréhension :

Lisez attentivement le document, puis répondez aux questions et consignes suivantes :

1)-Complétez le tableau :

Titre	Sous-titre	Intertitres	Signature	Nom du journal

2)-Parmi la titraille, relève :

- Un titre à caractère informatif.
- Un titre à caractère incitatif.

3)- A votre avis, l'information contenue dans cet article est-elle :

- d'actualité ou d'opinion ? (justifiez votre avis).

4)- Le problème soulevé dans l'aticle est-il plutôt d'ordre :

- médical ?
 - politique ?
- justifie ton point de vue

5)- a- En quoi consiste l'EUTHANASIE ?

b- Par quelle expression l'auteur la qualifie-t-il ?

6)- Relève, dans un tableau, les défenseurs de l'Euthanasie est ses opposants.

II- Langue :

1)- Complétez le tableau suivant :

- En mettant une croix dans la case qui convient
- En relevant le (les) terme(s) qui exprime(nt) la quantité ou l'intensité.

Enoncés	Quantité	Intensité	Termes
65% des américains seraient en faveur de l'Euthanasie.			
La plus haute juridiction américaine devra décider si un Etat peut continuer la pratique.			
De nombreux Etats américains charchent à faire passer des lois similaires.			
Cette loi risque de poser des problèmes entre les Etats de plus en plus difficiles à résoudre.			

2)- a- Relevez dans la 1ère colone, une phrase contenant un verbe d'opinion.

b- Réécrivez la même phrase en remplaçant le verbe d'opinion par un équivalent.

3)-Dites, pour chaque qituation, s'il s'agit de l'acte de :

- Critiquer ? D'apprécier ? De juger ?

Situation	actes
1-C'est honteux de décider du sort de quelqu'un, de sa mort !	
2-« C'est génial ! » répondent les partisans de l'Euthanasie.	
3-« Moi, j'estime que la loi n'est pas assez claire dans ce sens » déclare quelqu'un d'autre.	

III- Expression écrite :

Rédigez un petit éditorial dans lequel vous vous adresserez aux lecteurs pour montrer votre point de vue à propos de l'Eutanasie.

NB. N'oubliez pas de donner un titre à votre article, de le signer, de mettre la date de parution et d'empolyer les verbes d'opinion.